RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2Y TRANSPORTS
SAS au capital de 10 000 euros
RCS AIX 508 879 434
32B, Boulevard des Arbousiers
13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre,
et le deux mai, à neuf heure,
Le soussigné :
Monsieur SAIHI M'Hamed, agissant en qualité d'actionnaire unique de la société,

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège social,
- Formalités,

Les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique prend acte de l'attribution du numéro de voierie par la commune de Châteauneuf les Martigues en date du 2 Mai 2024 et décide de mettre à jour l'adresse du siège social de la société désormais au, sis [redacted]

Cette résolution est adoptée

M.S.

DEUXIEME RESOLUTION

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents, pouvoir étant donné à tout porteur de copie du présent procès verbal constatant les délibérations.

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

L'actionnaire unique
Monsieur SAIHI M'Hamed

M'HAMED SAIHI

Certified by yousign

M.S.